

## DÉCISION MUNICIPALE

**2023- 103**

Service : Vie associative et initiatives locales

Références : CM

**Objet : APPROBATION DES TARIFS DE LOCATION DES SALLES MUNICIPALES POUR L'ANNÉE 2024**

**Le Maire de la Ville de Couëron,**

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales, et plus particulièrement l'article L.2122-22 ;

**Vu** la délibération n°2020-24 du 3 juillet 2020, par laquelle le conseil municipal a délégué au Maire, pour la durée de son mandat, une partie de ses attributions en le chargeant de prendre les décisions qui s'imposent à l'égard de toutes les matières énumérées à l'article L.2122-22 susvisé et notamment le renouvellement de l'adhésion aux associations pour lesquelles la commune est déjà membre ;

**Considérant** la nécessité de déterminer les tarifs de location des salles municipales mises à disposition aux associations, aux entreprises et aux particuliers pour l'année 2024

**Considérant** qu'une erreur matérielle s'est glissée dans la décision n°2023-87 du 13 juillet 2023 qu'il convient de rectifier

### décide

**Article 1 :** D'abroger la décision municipale n°2023-87

**Article 2 :** D'approuver les tarifs de location des salles municipales à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024 jusqu'au 31 décembre 2024 :

#### Location de salles municipales aux particuliers

Formule 1 : Occupation de la salle moins de 4 heures

Salles	Particulier coueronnais		Particulier hors commune	
	tarifs 2024	caution 2024	tarifs 2024	caution 2024
Mille Club	50 €	15 €	106 €	32 €
Erdurière Polyvalente	115 €	34 €	183 €	55 €
Erdurière Restaurant	141 €	42 €	213 €	64 €
Fraternité Rez de Chaussée	92 €	28 €	142 €	43 €
Fraternité Etage	92 €	28 €	142 €	43 €
Estuaire :				
- Grande salle	277 €	83 €	413 €	124 €
- Petite salle	172 €	52 €	255 €	76 €
- Bar	118 €	35 €	178 €	53 €
Tarif dérogatoire dans le cadre d'une location de salle pour vin d'honneur suite cérémonie funéraire, location de moins de 5 heures	86 €		86 €	

Formule 2 : vous occupez une salle plus de 4 heures

Salles	Particulier couëronnais		Particulier hors commune	
	tarifs 2024	caution 2024	tarifs 2024	caution 2024
Mille Club	100 €	30 €	207 €	62 €
Erdurière Polyvalente	190 €	57 €	349 €	105 €
Erdurière Restaurant	220 €	66 €	419 €	126 €
Fraternité Rez de Chaussée	158 €	48 €	289 €	87 €
Fraternité Etage	158 €	47 €	289 €	87 €
Théâtre Boris Vian Salle nue (de 9h à 1h)	798 €	239 €	798 €	239 €
Théâtre Boris Vian Salle avec équipement technique (de 9h à 1h)*	1 477 €	443 €	1 477 €	443 €
Estuaire :				
- Grande salle	551 €	165 €	827 €	248 €
- Petite salle	275 €	83 €	413 €	124 €
- Bar	158 €	47 €	237 €	71 €
- Cuisine	158 €	47 €	237 €	71 €
La cuisine est louée en parallèle de la location de plus de 4 heures de la grande salle ou de la petite salle. Pas de location individuelle, pas de location avec le bar.				
- Loges	76 €	23 €	118 €	35 €
Les deux loges sont louées en parallèle de la location de plus de 4 heures de la grande salle uniquement. Pas de location individuelle, pas de location avec la petite salle ou avec le bar.				
- Supplément horaire (1h00 – 2h00)	53 €		76 €	
- Dimanche jusqu'à 20h : application d'un "forfait", uniquement lorsque la grande salle + la cuisine ont été louées le samedi	276 €	83€	413 €	124 €

**Location de salles municipales aux associations**

Formule 1 : Occupation de la salle moins de 4 heures

Salles	Association couëronnaise (1) (2)		Association hors commune (1)	
	tarifs 2024	Caution	tarifs 2024	Caution
Mille Club	gratuit		113 €	
Erdurière Polyvalente	gratuit		198 €	
Erdurière Restaurant	gratuit		232 €	
Fraternité Rez de Chaussée	gratuit		156 €	
Fraternité Etage	gratuit		156 €	
Bâtiment Jules Ferry	gratuit		gratuit	
Estuaire :				
- Grande salle	277 €		445 €	
- Petite salle	172 €		276 €	
- Bar	118 €		189 €	

Formule 2 : vous occupez une salle plus de 4 heures

Salles	Association couëronnaise (1) (2)		Association hors commune (1)	
	tarifs 2024	Caution	tarifs 2024	Caution
Mille Club	gratuit		221 €	
Erdurière Polyvalente	gratuit		376 €	
Erdurière Restaurant	gratuit		451 €	
Fraternité Rez de Chaussée	gratuit		311 €	
Fraternité Etage	gratuit		311 €	
Théâtre Boris Vian Salle nue (de 9h à 1h)	gratuit		860 €	
Théâtre Boris Vian Salle avec équipement technique (de 9h à 1h)	gratuit		1 498 €	
<b>Estuaire :</b>				
- Grande salle	540 €		891 €	
- Petite salle	270 €		445 €	
- Bar	155 €		254 €	
- Cuisine	155 €		254 €	
La cuisine est louée en parallèle de la location de plus de 4 heures de la grande salle ou de la petite salle. Pas de location individuelle, pas de location avec le bar.				
- Loge	75 €		126 €	
Les deux loges sont louées en parallèle de la location de plus de 4 heures de la grande salle uniquement. Pas de location individuelle, pas de location avec la petite salle ou avec le bar.				
Supplément horaire (1h00 – 2h00)	53 €		81 €	
Intervention d'un technicien du spectacle habilité	378 €		385 €	

Concernant l'Estuaire, préparation de la salle possible la veille de la manifestation, entre 13h et 20h, pour un tarif équivalent à 25% de la location pour une journée. (Variable selon la salle demandée)

(1) Ces tarifs sont appliqués aux associations et organismes à but non lucratifs (établissements publics, partis politiques, syndicats)

(2) Sont considérées comme associations couëronnaises les associations et organismes à but non lucratif dont le siège social est à Couëron et dont l'activité principale se déroule à Couëron. Ces organismes bénéficient de la gratuité de l'Estuaire une fois dans l'année. Les associations couëronnaises comptant plus de 100 adhérents bénéficient en outre de la gratuité de la salle une fois supplémentaire pour l'organisation de leur assemblée générale.

## Location de salles municipales aux entreprises

### Formule 1 : Occupation de la salle moins de 4 heures

Salles	Entreprise couëronnaise		Entreprise hors commune	
	tarifs 2024	caution 2024	tarifs 2024	caution 2024
Mille Club	106 €	32 €	122 €	37 €
Erdurière Polyvalente	183 €	55 €	217 €	65 €
Erdurière Restaurant	213 €	64 €	249 €	75 €
Fraternité Rez de Chaussée	142 €	43 €	170 €	51 €
Fraternité Etage	142 €	43 €	170 €	51 €
<b>Estuaire</b>				
- Grande salle	330 €	99 €	485 €	146 €
- Petite salle	204 €	61 €	300 €	90 €
- Bar	139 €	42 €	208 €	62 €

### Formule 2 : vous occupez une salle plus de 4 heures

Salles	Entreprise couëronnaise		Entreprise hors commune	
	tarifs 2024	caution 2024	tarifs 2024	caution 2024
Mille Club	207 €	62 €	241 €	72 €
Erdurière Polyvalente	349 €	105 €	409 €	123 €
Erdurière Restaurant	419 €	126 €	492 €	147 €
Fraternité Rez de Chaussée	289 €	87 €	339 €	102 €
Fraternité Etage	289 €	87 €	339 €	102 €
Théâtre Boris Vian Salle nue (de 9h à 1h)	798 €	239 €	938 €	281 €
Théâtre Boris Vian Salle avec équipement technique (de 9h à 1h)	1 477 €	443 €	1 495 €	449 €
<b>Estuaire : **</b>				
- Grande salle	661 €	198 €	973 €	292 €
- Petite salle	330 €	99 €	485 €	146 €
- Bar	187 €	56 €	278 €	84 €
- Cuisine	187 €	56 €	278 €	84 €
La cuisine est louée en parallèle de la location de plus de 4 heures de la grande salle ou de la petite salle. Pas de location individuelle, pas de location avec le bar.				
- Loge	95 €	29 €	136 €	41 €
Les deux loges sont louées en parallèle de la location de plus de 4 heures de la grande salle uniquement. Pas de location individuelle, pas de location avec la petite salle ou avec le bar.				
- Supplément horaire (1h00 – 2h00)	61 €		90 €	

\*\* Concernant l'Estuaire, préparation de la salle possible la veille de la manifestation, entre 13h et 20h, pour un tarif équivalent à 25% de la location pour une journée.

**Tarifs complémentaire s'appliquant aux particuliers, entreprises et associations**

Ces tarifs seront appliqués par la Ville en cas de manquement aux engagements pris lors de la signature de la convention de mise à disposition de salles municipales.

<b>tarifs complémentaires</b>	<b>tarifs 2024</b>
Nettoyage des locaux par les agents de la Ville lorsqu'ils sont rendus en mauvais état de propreté. Le tarif sera appliqué selon l'évaluation du temps passé pour remettre la salle en état de location.	27 €
clef non rendue (tarif unitaire)	102 €
badge (création ou non-rendu)	11 €
badge portique Erdurière et Vélodrome (création ou non-rendu)	30 €
dégâts matériels dans les salles	facturés au réel, sur devis, suite au constat de dégradation
dégât ou perte du matériel mis à disposition : matériel évènementiel et logistique (tables, bancs, barnums, micros, vaisselle, etc.)	facturés au réel, sur devis, suite au constat de dégradation
<i>Spécificité ECOCUPS</i>	<i>facturé 1€ / gobelet perdu</i>
Facturation des agents de sécurité incendie et d'assistance aux personnes - (SSIAP) ou agents de gardiennage	Prestation refacturée selon la grille tarifaire des prestataires (ré-étudiée chaque année). Différents tarifs sont appliqués : - tarif jours semaine (6h00-21h00, samedi inclus) - tarif de nuit (21h00-6h00) - tarif du dimanche - tarif jours fériés Un minimum de 4h de prestations sera systématiquement facturé. En fonction du volume total de prestations sollicitées, une indemnité repas pourra être demandée.
Facturation des techniciens intermittents du spectacle	facturé entre 36€ et 40€ par heure, charges comprises, en fonction des postes occupés (régisseur plateau, général, son, cadre, etc.)

**Article 3 :** D'imputer les recettes de ces prestations sur le budget principal de la Ville.

**Article 4 :** La présente décision sera mise en ligne et publiée conformément aux articles L.2131-1 et L.2131-2 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**Article 4 :** La directrice Générale des services est chargée de l'exécution de la présente décision dont ampliation sera adressée à :

- Monsieur le Préfet de Loire Atlantique
- Monsieur le Receveur Municipal

A Couëron, le 29/09/2023

Carole Grelaud  
Maire



*Grelaud*

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Nantes (6 allée de l'île Gloriette, 44000 Nantes) ou par télérecours <https://citoyens.telerecours.fr/> dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Mise en ligne sur le site Internet de la Ville du 2/10/2023 au 2/12/2023 Transmise en Préfecture le : 29/09/2023